

OBJECTIF METIERS

Le dispositif d'information sur les métiers dans
les Alpes Maritimes

Présenté par l'AFDET et les membres du collectif InfoMétiers

MEMBRES DU COLLECTIF

(9/1/25)

Institutions	Branches professionnelles/OPCO	entreprises	Organismes de formation	associations
Rectorat/inspection académique	UIMM	Valiance (réseau ATTICA)	Clg Ludovic Brea Lycée de Vinci (campus LDV)	AFDET GADZ'ARTS IESF
Ville de Nice	FBTP	Autocars Bonhoffoux Bremond	IUT de Nice	SKAL International
Ville de Grasse (office du tourisme)	DCF	Vinci construction	INSPE de Nice	LEPC (à confirmer)
Conseil départemental (direction des collèges)	CERSAP 06		Campus Vert d'Azur	
CCI	UMIH/ GHR			
CMAR	PRODAROM			
UPE 06				

OBJECTIF METIERS

Développer l'attractivité des métiers et des formations

- Informations sur les métiers et les formations
- Mise en synergie des ressources et outils
- Préparation des stages en entreprise
- Sensibilisation des professeurs et des parents

POUR QUI?

Objectif Métiers s'adresse principalement aux :

- Collégiens,
- Lycéens, (stages de seconde)
- Etudiants (information, recherche de stage ou d'alternance)
- Chefs d'établissement
- Professeurs–futurs professeurs
- Chefs d'entreprise
- Parents

SOUS QUELLE FORME ?

DES AMBASSADRICES/AMBASSADEURS METIERS

DES AMBASSADRICES/AMBASSADEURS FORMATIONS

Pour :

- interventions dans les ETF
- Mini stages en entreprise
- Stages de découverte
- → Stages professionnels
- Salons/événements
- Pour plus de détails voir la Charte d'engagement

LE CATALOGUE

instrument de liaison entre les différents acteurs

- Il présente les périodes consacrées aux présentations des différents secteurs professionnels
- il est renseigné par les entreprises et diffusé dans les établissements de formation
- On y trouve le calendrier annuel des événements (salons, JPO des LP/CFA, Forums des métiers en collège...)
- Les liens vers des outils numériques d'information sur les métiers

OBJECTIF METIERS : A CHACUN SON RÔLE

- **JE SUIS RESPONSABLE D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE**
 - →j'informe mes entreprises adhérentes sur le dispositif et les incite à y entrer
- **JE SUIS AMBASSADEUR/DRICE DES METIERS :**
 - →j'interviens dans les classes pour présenter mon métier . Je participe aux forums des métiers dans les collèges
- **JE SUIS AMBASSADEUR/DRICE DES FORMATIONS**
 - →j'interviens dans les classes pour présenter les formations conduisant aux métiers
- **JE SUIS CHEF D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE**
 - →j'informe mes équipes pour préparer les interventions des ambassadeurs. Je prends contact avec le référent
- **JE SUIS RESPONSABLE DU BUREAU DES ENTREPRISES EN LYCEE PRO**
 - →j'informe mon réseau d'entreprise sur le dispositif et les incite à y entrer. J'interviens dans les classes. Je participe à l'organisation de la journée « Les métiers en action ».
- **JE SUIS ENSEIGNANT**
 - → Je prépare mes élèves à la venue des ambassadeurs. Je participe au suivi des interventions

ORGANISATION DES INTERVENTIONS EN ETABLISSEMENT (cycle 4ème 3ème)

- **PHASE 1 Année N. octobre → N+1 stage de découverte de 3ème**
- → **Interventions de professionnels** dans les établissements.
Choix des secteurs professionnels sur le catalogue Objectif Métiers (présentés par quinzaine)
Rythme : si possible 1 présentation par mois
- → **Participation à forums** de découverte des métiers si organisés par le collège
- La présentation par les professionnels est précédée d'une préparation par l'équipe pédagogique. Elle est suivie d'une exploitation et d'une mesure d'impact (AFDET)

PHASE 1-DETAILS

- **LES QUINZAINES**

- Chaque secteur professionnel engagé dans le dispositif, dispose de deux espaces temps baptisés QUINZAINE à intervalle de 3 mois environ.
- **Par exemple :**
- **→ La quinzaine des métiers du commerce et de la vente se déroule du 1^{er} au 15 décembre et du 15 au 30 mars.**
- Les entreprises engagées inscrivent leurs propositions de date dans le catalogue interactif à raison d'une demi-journée dans la première et la seconde quinzaine
- Les collèges déposent une demande d'intervention au vu des propositions des entreprises dans le catalogue. Les modalités d'interventions sont arrêtées entre le responsable de l'établissement et l'ambassadeur métier
- Les interventions des entreprises durent en principe une demi-journée. **Elles présentent les métiers du secteur intégrés dans l'entreprise**

PHASE 2

janvier (N+1) à mai

- **Les rendez vous** : ce sont des rencontres ciblées par petits groupes permettant d'approfondir ou de confirmer des projets
- Ils peuvent concerner les métiers ou les formations
 - → en établissement
 - → en entreprise et/ou en établissement de formation professionnelle ou technologique
- **Les rendez-vous** sont organisés par l'AFDET sur demande des établissements scolaires

AUTRES ACTIONS

- 1. Actions spécifiques proposées par les signataires de la charte
- 2. **LES METIERS EN ACTION**

Le principe :

- un lycée pro invite les collèges de son réseau à venir découvrir les métiers préparés.
- Il invite aussi les professionnels de son réseau d'entreprise
- Les jeunes en formation présentent les équipements et les techniques de la formation aux collégiens
- Les professionnels présentent leurs entreprises
- Le nombre de place est limité